



Mission régionale d'autorité environnementale

Normandie

Extrait des délibérations de la réunion du 17 avril 2025

La mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) de Normandie s'est réunie, par téléconférence, le 17 avril 2025, en présence de :

- ◆ M. Yoann COPARD, membre associé ;
- ◆ M. Noël JOUTEUR, membre, président par délégation de M. Guillaume CHOISY, empêché ;
- ◆ M. Olivier MAQUAIRE, membre associé
- ◆ M. Christophe MINIER, membre associé.

Durant cette séance, la MRAe a notamment décidé, à l'unanimité des membres délibérants, et en référence à sa décision du 17 août 2023 portant délégation en application de l'article 18 du décret n° 2022-1165 du 20 août 2022 portant création et organisation de l'inspection générale de l'environnement et du développement durable, de déléguer sa compétence à statuer sur les dossiers suivants :

- 5822 - Réparation d'un enrochement au sud de la plage de St-Germain sur Ay (50) : avis sur projet dont la délégation est attribuée à M. Arnaud ZIMMERMANN à échéance du 24 mai 2025
- 5829 - Elaboration du zonage d'assainissement des EP du territoire de Terres d'Argentan Interco (61) : avis sur plan/programme dont la délégation est attribuée à M. Olivier MAQUAIRE à échéance du 25 juin 2025

Pour la mission régionale d'autorité environnementale de Normandie,
Pour le président, et par délégation

Le membre

Signé

Noël JOUTEUR